



AVIS À LA POPULATION MCMASTERVILLE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC

À compter du lundi 29 avril 2019 et ce, jusqu'au début juin, la firme Simo Management inc. effectuera le rinçage des réseaux d'aqueduc et l'inspection des bornes incendie sur l'ensemble du territoire de la municipalité, et ce, entre 7 h et 17 h, du lundi au vendredi.

En quoi consistent les travaux?

Rinçage unidirectionnel

Il s'agit d'évacuer du réseau les particules et/ou débris qui pourraient se former sur les parois. On augmente donc la vitesse de circulation de l'eau et on évacue l'eau souillée par les bornes d'incendie. Les opérations sont réalisées à l'aide de routes de rinçage prédéterminées qui favorisent un meilleur nettoyage.

Inspection des bornes incendies

Chaque borne incendie est soumise à une évaluation mécanique et hydraulique. Lors de l'évaluation hydraulique, la borne incendie est mise en opération afin de mesurer la pression dynamique, ce qui augmente la vitesse de circulation de l'eau dans les conduites.

Conséquemment, il peut y avoir une légère baisse de pression d'eau accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre; **cela peut occasionner certains désagréments dont les taches sur les tissus ou la vaisselle** lors de l'utilisation des appareils tels la lessiveuse ou le lave-vaisselle.

Que faire en cas d'eau brouillée?

La Municipalité de McMasterville vous conseille d'ouvrir le robinet d'eau froide du bain et de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne incolore.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire de McMasterville (les travaux se feront dans tous les secteurs), il se peut que votre eau soit brouillée à divers intervalles. Soyez assurés que ceci ne constitue pas un danger et que l'eau demeure potable.

Nous vous conseillons d'effectuer le lavage de tissus et de la vaisselle en dehors des heures de nettoyage durant la semaine et à toute heure durant la fin de semaine, et surtout, de vérifier la couleur de l'eau avant de l'utiliser. Ainsi, pour éviter les taches causées par l'eau brouillée, veuillez remplir d'eau la cuve de l'appareil et vous assurer de la qualité de l'eau avant d'y placer les items à laver. Si vous avez utilisé votre laveuse à linge durant les opérations et que des taches de rouille apparaissent sur les tissus, vous pouvez communiquer avec la Municipalité qui vous fournira, sans frais, un produit nettoyant.

Suite à ces travaux, nous vous recommandons de faire la vidange de votre réservoir d'eau chaude selon les spécifications du manufacturier.

Toujours vérifier votre eau avant de l'utiliser

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec les Services techniques et des espaces publics au 450 467-3580